
Les béguines de l'hôpital des Wetz de Douai de 1350 à 1372

Jean-Pierre Deregnaucourt

Citer ce document / Cite this document :

Deregnaucourt Jean-Pierre. Les béguines de l'hôpital des Wetz de Douai de 1350 à 1372. In: Revue du Nord, tome 82, n°334, Janvier-mars 2000. pp. 35-52;

doi : <https://doi.org/10.3406/rnord.2000.2984>

https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_2000_num_82_334_2984

Fichier pdf généré le 09/04/2018

Jean-Pierre Deregnaucourt, De Begijnen van het Wetz hospitaal in Douai, van 1350 tot 1372.

Van 1350 tot 1372 verblijven er in het Wetzbegijnhof te Douai gemiddeld 27 begijnen. De instelling omvat een « hoog » en een « laag » hospitaal waar resp. 8 en 19 vrouwen verblijven. De toegang hangt af van de sociale rang en de rijkdom. Het « hoge » hospitaal was er de hogere lagen van de bevolking. De tijd die men in het begijnhof blijft varieert, van enkele weken tot (minimum) 19 jaar voor een enkele begijn. Gewoonlijk gaat het om een période van 4 jaar en 10 maanden.

Het begijnhof heeft de neiging in autarkie te leven met een domein van 47 ha waarvan 27 % rechtstreeks geëxploiteerd wordt. Naast allerlei culturen is er de belangrijke veefok-kerij (varkens en runderen). De begijnen werken mee op het land en maken ook (weinig opmerkelijke) textiel, maar zorgen vooral voor het onderhoud van de gemeenschap. De meerderheid van de begijnen is niet ziek of arm ; van de oorspronkelijke bestemming van het klooster is niet veel overgebleven.

Abstract

Jean-Pierre Deregnaucourt, The Béguins of the Wetz Hospital in Douai from 1350 to 1372.

From 1350 to 1372, the convent of the Wetz in Douai counts on average 27 beguins. The institution is divided into a « higher » and a « lower » hospital respectively composed of 8 and 19 women. The access to either of these beguins' home is apparently organized according to social rank and wealth, the « higher » hospital being frequented by some persons belonging to the highest strata of the Douai society. The amount of time spent in this institution varies considerably ; from a few weeks to 19 years (at least) for one of the beguins. The average stay can be established at 4 years and 10 months.

The tendency towards self-sufficiency is strong ; more than 47 ha are being farmed, 27 % of which under direct management. An important cattle-breeding activity (hogs and cows) complements various crops. The beguins take an active part in the farm-work and also dedicate themselves to cloth-making (with apparently poor results). They also have to take an extensive part in the management of the community. In their majority, they are neither disabled, nor ill, nor poor ; the convent thus was widely diverted from its original purpose.

Résumé

De 1350 à 1372, le couvent des Wetz de Douai abrite en moyenne 27 béguines. L'institution est dédoublée en un « haut » et « bas » hôpital peuplé respectivement de 8 et 19 femmes. L'accès à l'une ou l'autre de ces maisons béguinales est, semble-t-il, fonction du rang social et de la richesse, le « haut » hôpital étant fréquenté par quelques personnes appartenant aux couches supérieures de la société douaisienne. Le temps passé dans l'institution est très variable ; de quelques semaines à 19 ans (au moins) pour l'une des béguines. En moyenne la durée de présence s'établit à 4 ans et 10 mois.

La tendance à l'autarcie est forte ; plus de 47 ha sont exploités dont 27 % en faire-valoir direct. Un élevage important (porcs et bovins) complète des cultures variées. Les béguines participent aux travaux agricoles et se consacrent encore à des activités textiles (médiocres en apparence). Elles sont aussi fortement sollicitées par l'entretien de la communauté. Majoritairement, elles ne sont ni infirmes, ni malades, ni pauvres ; le couvent a donc été largement détourné de sa fonction initiale.

Les béguines de l'hôpital des Wetz de Douai de 1350 à 1372

L'importance et la diversité des mouvements semi-religieux féminins du bas Moyen Age est un fait avéré mais mal connu ; ainsi en est-il des béguinages¹. La naissance et la multiplication aux XIII^e et XIV^e siècles des communautés féminines baignent encore souvent dans la pénombre malgré de nombreuses études et recensements locaux. C'est un problème d'origine mais aussi de recrutement que posent les béguinages, sans compter celui qui les lie aux mouvements religieux des XII^e et XIII^e s. d'une part et aux milieux urbains d'autre part. La question a fait l'objet d'études déjà anciennes. Ainsi, pour H. Lea² les béguines furent des femmes sans ressources et sans soutien qui trouvèrent refuge au sein d'institutions placées dans le giron de l'Eglise. Selon E. McDonnell aussi³, elles sont des filles pauvres qui s'associent pour vivre plus aisément. H. Grundmann⁴ souligne au contraire qu'elles se recrutent essentiellement dans les classes riches et donc, qu'elles sont mues par des motifs religieux, en particulier l'idéal de pauvreté que

*. — Jean-Pierre DEREGNAUCOURT, maître de conférences à l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, directeur du Centre IUFG de Lille, BP 87, 59006 Lille CEDEX.

1. — Pour une bibliographie d'ensemble, on se reportera à : B. DELMAIRE, « Les béguines dans le nord de la France au premier siècle de leur histoire (vers 1250-vers 1350) » in *Les religieuses en France au XIII^e siècle*, sous la direction de M. Parisse, Nancy, 1985, p. 121-162 ; W. SIMONS, « Begijnen en begarden in het middeleeuwse Dowaai », *De Franse Nederlanden*, 17, 1992, p. 180-197 et du même auteur « The beguine movement in the Southern Low Countries : a reassessment », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 50, 1989, p. 63-105 (d'après sa thèse soutenue à Gand en 1985) ; M. LAUWERS et W. SIMONS, « Béguins et béguines à Tournai au Bas Moyen Age. Les communautés béguinales à Tournai du XIII^e au XV^e s. », *Tornacum, Etudes interdisciplinaires relatives au patrimoine culturel tournaisien. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 63, Tournai et Louvain-la-Neuve, 1988, 44 p. ; P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines... Guide des béguinages de Belgique. Bibliographie et sources d'archives*, 2 vol., Bruxelles, 1997. Plus généralement, on pourra encore consulter : N. BOUTER (éd.), *Les mouvances laïques des ordres religieux. Actes du III^e Colloque International du CERFOR, Tournus 17 au 17 juin 1992*, Saint-Etienne, 1996 et A.-M. HELVÉTIUS, « Les béguines. Des femmes dans la ville aux XIII^e et XIV^e siècles » dans E. GUBIN et J.-P. NADRIN (dir.), *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie. Actes de la journée d'étude organisée le 12 février 1993 par les Facultés universitaires Saint-Louis et le groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes de l'Université Libre de Bruxelles, Travaux et Recherches*, 28, Bruxelles, 1993.

2. — H. LEA, *Histoire de l'inquisition au Moyen Age*, Paris, 1901, t. 1, p. 421.

3. — E. McDONNELL, *The beguines and beguards in Medieval Culture*, New Brunswick, 1954, p. 88.

4. — H. GRUNDMANN, *Religiöse Bewegungen im Mittelalter*, Darmstadt, 1961, p. 194-198.

diffusent alors les Ordres Mendiants. A. Mens⁵ défend la même thèse alors que M. Erbstösser et E. Werner⁶ soutiennent en bons marxistes qu'il y a une différence de classe entre les béguines aisées et les béguines pauvres, plus instables. D. Phillips⁷ fait aussi une classification sociale, mais sans la systématiser autant.

Douai compte entre 1250 et la fin du XIV^e s. quelque 15 couvents⁸ dont certains eurent une existence éphémère⁹. Parmi eux, deux importantes maisons qui ont laissé d'abondantes sources : le béguinage de Champfleury et l'hôpital des Wetz.

C'est de ce dernier qu'il est question ici. Depuis peu, les comptes de l'hôpital, longtemps inaccessibles, sont disponibles. Ils se présentent pour le XIV^e s. en une série discontinue de cahiers de papier regroupés en trois volumes au XIX^e s.¹⁰, auxquels s'ajoutent deux comptes abrégés sur parchemin¹¹ ; ces cahiers couvrent une quinzaine d'années entre 1350 et 1372. Ce sont des documents de tout premier ordre, très fouillés¹², dont la publication serait souhaitable.

Il n'est pas question ici de tout dire mais simplement de répondre à trois questions : combien l'hôpital abrite-t-il de femmes, qui sont-elles, que font-elles ?

Au-delà de ces questions, ces sources permettent encore l'étude de l'exploitation agricole qui fait vivre l'hôpital, celle des multiples aspects de la vie quotidienne des béguines (alimentation, habillement, cadre de vie... etc.) et, pour les amateurs, tous les tracés d'une histoire monétaire fort perturbée en ces années-là !

5. — A. MENS, *Oorsprong en betekenis van de nederlandse begijne- en begaardenbeweging*, Louvain, 1947, p. 365.

6. — M. ERBSTÖSSER et E. WERNER, *Ideologische Problemen der mittelalterlichen Plebejertums*, Berlin, 1960, p. 28.

7. — D. PHILLIPS, *Beguines in medieval Strasbourg ; A study of the social aspect of the beguinal life*, Stanford, 1941.

8. — J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort à Douai ; attitudes, pratiques et croyances (vers 1250 vers 1500)*, thèse, Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 2 vol., 1993, p. 246.

9. — B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Age (Mémoires de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 2 t., XXXI)*, Arras, 1994, t. 1, p. 325 sq.

10. — Désormais AM Douai. Carton 4, 918, t. 1 (comptes des années 1372, 1351, 1352, 1353, 1354), t. 2 pour les années 1355, 1359, 1358, 1360, 1370 et t. 3 qui réunit les années 1362, 1364, 1366, 1367, 1369, 1370, 1371. La conservation apparaît donc assez irrégulière et lacunaire. Par ailleurs, plusieurs cahiers ne sont pas foliotés ou bien l'ont été partiellement par une main ultérieure ce qui ne facilite pas les renvois au texte. Quelquefois, des « arrérages de comptes » ont été rattachés aux années qui ne leurs correspondent pas ; aussi l'utilisation de ces sources est-elle malaisée.

11. — Années 1329-1330 et 1343-1344.

12. — Chaque cahier détaille en premier lieu les recettes de l'hôpital en blé, avoine, pois, fèves etc. puis celles des censes. Suivent les recettes provenant des ventes, des rentes, des héritages... Viennent ensuite les dépenses concernant l'exploitation, les rentes dues, les frais de fonctionnement de l'institution comme les dépenses de nourriture et d'entretien. Certains comptes révèlent encore des inventaires après décès des béguines et parfois l'inventaire quasi exhaustif des biens et possessions de l'hôpital lorsque s'opère une transmission de pouvoir entre deux gérants.

L'hôpital des Wetz constitue un « couvent »¹³, c'est-à-dire ici une maison béguinale¹⁴, avec une « souveraine »¹⁵ et des ressources, terres, maisons, rentes. Il a été fondé, pour mémoire, en 1245, par un riche bourgeois, Gervais de le Ville ; initialement, c'est un hôpital pour des femmes infirmes et malades. Deux ans plus tard, l'épouse du testateur cède la fondation à la ville et en 1250, le chapitre de Saint-Pierre y autorise l'érection d'une chapelle dédiée aux 11 000 vierges. C'est vers le tout début du XIV^e s. qu'il est dédoublé entre un « bas » et un « haut » hôpital¹⁶, toujours censé accueillir des femmes malades, pauvres ou infirmes dans sa partie basse et des femmes plus aisées, on le verra, dans sa partie « haute ». Il était situé contre la porte des Wetz, en aval de la Scarpe, proche du quartier des Tanneurs, hors de l'enceinte à sa fondation mais inclus dans celle du XIV^e siècle ; on appelait « wetz »¹⁷ les petits chemins qui permettaient d'atteindre les rives de la rivière.

L'institution possède une exploitation agricole de taille importante dont une partie (notamment le faire-valoir direct) est en ville. Elle fut progressivement constituée par les multiples dons de généreux testateurs et de rentes¹⁸. J'ai évalué à 47 ha l'ensemble des terres possédées dont 27 % en faire-valoir direct. On y découvre d'excellents rendements, conformes en fin de compte aux études connues à la même période dans la région¹⁹, malgré, ou à cause d'une microparcéllisation importante et une forte dispersion dans l'espace, les terres en fermage

13. — B. DELMAIRE, « Les béguines... », fait le point sur les appellations « cour », « couvent », « maison », « hôpital »... p. 127 sq. On s'y reportera avec profit.

14. — On pourrait argumenter sur la dénomination de « béguinage » Ces institutions semi-religieuses obéissaient au départ à des règles pour le moins anarchiques et l'uniformité n'existe pas, aussi est-il malaisé de déterminer leur statut ; de la petite maison individuelle jusqu'aux immeubles conventuels, toutes les variantes sont représentées. C'est le cas à Douai.

15. — La « souveraine » est la personne chargée de la gestion de l'établissement ; elle porte parfois un nom plus imagé comme c'est le cas à Liège par exemple où les textes parlent de *pitanciere* (P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 515).

16. — On ne connaît pas les causes de ce dédoublement. Au début du XIV^e siècle, des agrandissements ou des regroupements de maisons béguinales purent se produire ; le cas est relativement fréquent. Des hypothèses ont été émises sur l'origine de ces dédoublements. La plus vraisemblable est la conséquence de la condamnation du béguinisme par Clément V en 1312 après le concile de Vienne de 1311, puis par Jean XXII en 1336. Suspectés d'hérésie ou de mauvaises mœurs, certains couvents effectuèrent des réformes qui n'entraînèrent pas forcément l'adhésion de toutes les béguines résidentes ; il en résulta une scission des maisons. C'est le cas par exemple à Mons, à Liège, à Tournai. Sur le sujet voir P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 516, 645, 775. A Termonde, c'est l'adhésion non unanime à un ordre régulier qui créa un mouvement réfractaire à l'origine du dédoublement du béguinage (*ibid.*, p. 726). A Tournai, l'un des béguinages, celui de Sainte-Catherine, se dédoubla en « bas » et « haut » degrés ; agrandissement ou séparation en maisons indépendantes ? Les deux hypothèses ne peuvent être exclues (*ibid.*, p. 778). Dans le cas douaisien du béguinage des Wetz, il ne semble pas que le dédoublement provoqua une séparation puisque la gestion resta commune et les biens ne furent pas fractionnés.

17. — « Wetz » : forme picarde de « gués ».

18. — J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort...*, p. 174 sq.

19. — A. DERVILLE, *L'agriculture du Nord au Moyen Âge ; Artois, Cambrésis, Flandre Wallonne, Septentrion*, Lille, 1999, 336 p.

étant réparties sur 12 finages différents proches de la ville²⁰. Seules les terres en faire-valoir direct sont assez bien regroupées autour de l'institution. S'y ajoute un élevage de cochons (jusqu'à 40-50 bêtes), de bovins (4 vaches, leurs veaux et bovillons) et de 3 à 5 chevaux de 1350 à 1370. L'hôpital emploie 5 à 6 servantes permanentes, 2 à 4 valets de charrue, différents garçons de ferme plus ou moins saisonniers et une main-d'œuvre occasionnelle variée. Voilà pour le cadre.

Notre objectif est de dénombrer les béguines et si possible de les identifier. D'un point de vue méthodologique, les comptes ne recélant aucune liste de béguines, sauf partielle et ponctuelle, c'est par le biais d'informations diverses que j'ai pu les compter, en nommer une centaine et, par recoupement avec d'autres sources (testaments, contrats de mariage), en identifier socialement quelques-unes. Les résultats de l'enquête n'établissent donc pas un constat définitif mais sont à interpréter comme révélateur moyen de l'état démographique d'un couvent de béguines à Douai dans le troisième quart du XIV^e siècle.

C'est essentiellement l'observation de la consommation alimentaire, dont les comptes énumèrent d'une manière minutieuse et quantifiée les produits, que j'ai pu compter les femmes présentes, semaine par semaine, année par année. Les besoins en boisson, en particulier, sont d'utiles indicateurs. On connaît les achats effectués chaque semaine, en « cervoise », « goudale » et vin et les quantités attribuées individuellement. On sait par ailleurs que, selon que ces femmes sont abritées par le haut ou bas hôpital, elles ne sont pas traitées à égalité ; la cervoise est le lot des béguines du bas hôpital tandis que vin et bière forte sont réservés à celles qui au haut hôpital partagent la table de la « souveraine ». On peut donc ainsi compter les unes et les autres et parfois, vérifier les proportions des deux parties lorsque dans certaines circonstances (fêtes par exemple) certaines sont nourries de harengs, les autres de merlans ou autres poissons plus nobles et reçoivent exceptionnellement quelques douceurs comme du miel, des figues, des amandes.

Comme les comptes enregistrent encore, bien qu'irrégulièrement, l'inventaire des biens de béguines décédées tout autant que ce qu'elles laissent à l'hôpital en y entrant²¹, j'ai pu relever les patronymes et hiérarchiser relativement la valeur des biens détenus par chacune d'elles. Les inventaires après décès²² apportent

20. — Il s'agit des villages d'Auby, Courcelles, Dorignies, Escarpel, Flers, Férin, Lambres, Lauwin, Roost, Sin, Vitry et Waziers.

21. — Le cas est habituel ; ainsi à Liège, toutes les béguines abandonnent également leurs biens à l'entrée en maison et le dédoublement du couvent est organisé selon que les femmes sont sans ou avec ressources. P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 515.

22. — A titre d'exemple, suit l'inventaire après décès de Maissent des Blés, morte en 1355 ; AM Douai C 4. 918, t. 1 f^o 13 v^o :

X lb. V s. IX d. pour argent et plusieurs choses vendues des biens demourés de Maissent des Blés laquelle trespasa XXV jours en mai l'an LV, les XLI s. VI d. pour argent comptant trouvé a cheli jour. Item XII s. pour III lincheuls. Item XXXIII s. pour I mantiel, III bazeriaux, I drap point, II coussins, II blankés mauvais et I sourcot blanc et une cote. Item XII s. pour un plichon. Item X s. pour une cote grise. Item X s. VI d. pour une aultre cote grise. Item XXIII s. pour II sourcos. Item XLIII s.

peu à la connaissance du statut social des défuntés et les informations ne renseignent qu'imparfaitement sur la personne ; cependant une certaine idée de la culture matérielle du béguinage apparaît : un relatif dénuement qu'il est facile de cataloguer ; un peu de linge, quelques vêtements, de rares meubles, parfois un livre d'heures ou un chapelet, un peu d'argent enfin. Aussi, toute recherche de corrélations sociales à partir de ces données s'avère-t-elle peu productive et la typologie sociale tentée ne peut être que grossière. On constate simplement, à quelques rares exceptions près, que *has* et *haut* hôpital ne sont pas fréquentés par les mêmes femmes, socialement parlant.

Enfin, par recoupement avec d'autres sources, j'ai pu dans de rares cas élaborer un portrait sommaire, non de la béguine type (elle n'existe pas) mais de quelques-unes de ces femmes choisissant un jour de vivre en communauté quand, selon toute apparence, elles n'étaient ni malades, ni infirmes, ni pauvres ni même âgées.

Combien sont-elles ? « Plus de 18 jusqu'en 1399 »²³, telle est l'évaluation proposée par B. Delmaire il y a peu ; « une trentaine » selon M. Mestayer dans l'histoire de Douai²⁴. Les deux estimations sont justes ; en moyenne de 1350 à 1372, l'hôpital des Wetz a abrité 27,5 femmes par an.

Mais le tableau récapitulatif des effectifs mérite quelques commentaires.

Remarquons d'abord que l'hôpital des Wetz, haut et bas confondus, est un petit couvent ; les béguines sont 100 au moins à Champfleury à la fin du XIII^e s. et 200 à 300 jusque 1350 pour l'ensemble des maisons douaisiennes²⁵. Les Wetz ne représentent donc qu'environ 8 à 12 % de la population des béguines douaisiennes mais une petite trentaine de béguines constitue un effectif honorable. De très nombreux couvents belges que cite P. Majérus n'atteignent pas ce nombre mais évidemment c'est peu par rapport à certaines grosses institutions comme Sainte-Catherine à Malines, dans le duché de Brabant, qui totalise jusqu'à 1 800 béguines au XV^e s.²⁶

Aux Wetz, les moyennes de fréquentation des deux « cours » du couvent font apparaître un déséquilibre : 19,4 femmes pour le bas hôpital, au plus 8 pour le haut hôpital, donc *a priori* plus de béguines pauvres qu'aisées. Si on suit, année par année, les effectifs les plus élevés enregistrés, on aperçoit une augmentation moyenne de la fréquentation de 1351 à 1358, puis un repli régulier de 1358 à 1370, les chiffres les plus bas étant atteints vers 1370-1372. Il se trouve que la

22. — (suite) *III d. pour une keute et I kavechil. Item XIII s. VI d. pour III loitiures et II afflures. Florin a l'escut XV s. VI d. parisis le pieche valent XIII escus V gros II estrelins.*

23. — B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 329.

24. — M. ROUCHE (sous la direction de), *Histoire de Douai*, Dunkerque, 1985, p. 68.

25. — B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 329.

26. — P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 618.

Tableau récapitulatif des effectifs										
Années	Bas - hôpital			Haut - hôpital			Décès	Entrées	Totaux	
	Min.	Max.	Moy.	Min.	Max.	Moy.			Min.	Max.
1350-51	18	22	20	4	7	5,5	7	?	22	29
1351-52	17	19	18	8	8	8	4	1	25	27
1352-53	17	19	18	9	12	10,5	2	?	26	31
1353-54	19	22	20,5	9	12	10,5	2	4	28	34
1355-56	19	21	20	9	11	10	5	4	28	32
1356-57	21	23	22	8	12	10	3	6	29	35
1357-58	23	25	24	8	12	10	2	7	31	37
1359-60	22	25	23,5	8	10	9	5	?	30	35
1361-62	16	21	18,5	6	8	7	8	1	22	29
1363-64	18	19	18,5	6	8	7	1	0	24	27
1365-66	20	20	20	6	6	6	2	0	26	26
1366-67	16	18	17	6	6	6	9	?	22	24
1369-70	13	20	16,5	7	7	7	3	7	20	27
1370-71	18	18	18	6	4	5	0	1	24	22
1371-72	18	18	18	6	6	6	0	0	24	24
Moyenne	18,3	20	19,4	7	8,6	7,8			25,4	29,2
Moy. Ens.									27,35	

fin des années soixante est conjoncturellement remarquable²⁷; c'est à cette période qu'un gouverneur²⁸ apparaît, venant doubler la direction de l'hôpital tenue jusqu'alors par la *souveraine demisielle*, Maroie d'Eske depuis 1350. C'est encore à cette période, vers 1367, que les comptes ne parlent plus de *femes* mais de *seurs* et que les inventaires après décès mentionnent les premiers « manteaux de béguines »²⁹. Il semblerait donc qu'à ce moment l'autorité civile ait voulu prendre davantage le contrôle de l'institution et réguler plus efficacement les flux en fonction des moyens, ce que prouverait par exemple l'obligation faite à Jehane le Merchiere d'être provisoirement placée en pension pour 20 florins avant de pouvoir entrer à l'hôpital en 1370 : il fallait qu'un décès libère préalablement une place³⁰.

Pour autant, de 18 à 20 femmes au bas hôpital et 8 au haut hôpital semble la règle et la limite imposée en 1399 de 18 femmes³¹ entérine une moyenne finalement habituelle, au moins pour le bas hôpital.

27. — En 1366, la commune de Douai est confisquée par Charles V et il faut attendre le mariage de Marguerite de Flandres avec Philippe de Bourgogne pour que la ville revienne au comté de Flandres sur la base d'une nouvelle charte communale.

28. — Le cas n'est pas unique. A Ypres, des tuteurs sont aussi recrutés parmi les échevins pour co-diriger les béguinages; ceux de Mons n'échappent pas non plus à la mainmise des pouvoirs civils (voir P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'ont dit béguines...*, p. 815 et 645). Il semble qu'on assiste alors à une laïcisation des institutions béguinales; Le couvent des Wetz relève pourtant de l'échevinage depuis 1245 mais ce n'est qu'en 1363 que Maroie d'Eske, la gouvernante, est doublée d'un gouverneur, Jehan le Machelier lui-même remplacé en 1367 par Sandrart de Warlaing.

29. — AM Douai C 4.918 t. 2, compte de 1367 non folioté. C'est aussi le cas à Liège où sont mentionnés des vêtements noirs en 1383 et à Ypres où le manteau des béguines est bleu. Voir P. MAJÉRUS, *Ces femmes...*, p. 495 et 813.

30. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 10.

31. — B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, t. 1, note 150 p. 329.

Quant aux fluctuations annuelles, les causes en sont nombreuses. En premier lieu, les décès ne sont pas toujours immédiatement compensés par des entrées ; pendant quelques semaines apparaît alors un étiage ; c'est le cas en particulier des années noires de 1361-1362, 1366-1367 et vraisemblablement 1368 (mais le compte manque).

On dénombre en outre quelques béguines non résidentes et qui provisoirement logent dans des maisons dépendant de l'hôpital³² comme d'autres que j'appellerais volontiers des béguines nomades à l'exemple de Jehanne de Frelin³³, enfin comme certaines femmes qui ont leur chambre à l'hôpital mais qui n'y prennent pas leurs repas³⁴. Tout ceci peut provoquer quelques fluctuations internes dans le décompte des convives puisque, je le rappelle, j'ai utilisé la rubrique « alimentation » des comptes. Cette même source peut encore induire en erreur, en particulier les mois d'été, où l'augmentation des rations de bière ne correspond pas à l'augmentation du nombre des béguines mais à la participation aux moissons car certaines femmes ont alors droit à une ration supplémentaire³⁵. De même les convives ont-ils tendance à augmenter lors des semaines de fêtes, lorsque sont servis fruits secs et tartes diverses, et que figurent à la table de la souveraine *pluiseurs aultres boines gens*³⁶, sans doute de généreux mécènes invités, à moins que, mais l'hypothèse n'a pu être vérifiée, l'hôpital n'organise des retraites pour quelques pieuses Douaisiennes qui goûtent ainsi à une vie qu'elles envisagent peut-être.

Bref, compte tenu de ces réserves, en règle générale, les chiffres moyens de fréquentation paraissent relativement stables et sûrs, la rotation n'étant le fait que des entrées venant compenser les décès et de la fréquence de ces derniers puisque le temps de résidence varie de quelques semaines à 19 ans. Nombreuses en effet sont les béguines à vivre longuement à l'hôpital³⁷ ; celui-ci n'accueille donc plus uniquement, comme c'était initialement prévu, des femmes malades. Le béguinage est loin de n'être qu'un mouiroir, même s'il y existe une infirmerie et *une meskine* uniquement chargée des soins³⁸.

32. — Le béguinage possède trois maisons en ville dites *maison Maroie de Lens*, *maison de Flourenche*, et *maison dou Four* fort justement appelée puisque on y cuit le pain (AM Douai C.4.918 t. 1, compte de juin 1350 à juin 1351). Quelques béguines y logent (le cas de béguines non résidentes dans l'enclos est fréquent). L'hôpital dispose encore d'une douzaine d'immeubles, le plus souvent loués (AM Douai C.4.918 t. 1 f° 136 v°).

33. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 201 r° *...Jehanne de Frelin n'y estant point residente, estoit a le maison maistre Waubert le Jovene pour se maison warder...*

34. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 178 v°.

35. — A titre d'exemple, la consommation de bière au haut hôpital passe de 14 lots (environ 29 l.) à 32 lots la première semaine d'août 1353, *...car se fu li premiere semaine que on commencha a ouvrir pour l'aoust...*

36. — AM Douai C.4.918 t. 2 f° 92 v° et 84 r°.

37. — La notice biographique révèle 100 noms pour une période de 22 ans. Chaque lit a donc été occupé par une moyenne de 4,5 femmes pendant ces 22 ans. Le temps moyen de fréquentation s'établit donc à 4 ans, 10 mois, 20 jours.

38. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 26 v°.

Dernière remarque enfin : peut-on considérer l'évolution du nombre des décès comme représentative des mortalités collectives ?

Trois pointes sont identifiables : 1350-1351, 1361-1362 et 1366-1367 ; ils n'ont laissé aucune trace particulière dans l'enregistrement des testaments³⁹ à la même période. Sans doute meurt-on davantage dans les hôpitaux qui concentrent, comme c'est le cas ici, une part de femmes âgées et malades et où la promiscuité favorise la contagion mais les dates précises des décès de ces années-là attirent l'attention. En 1361-1362, elles sont quatre à mourir de la fin du mois de juillet 1361 à la mi-novembre de la même année et 3 sur 10 jours de temps en mai 1362 ; plus édifiants encore les 7 décès enregistrés entre le 16 août 1367 et le 16 octobre suivant, suivis de 2 autres décès fin mars, début avril 1368⁴⁰. On retrouve là les aspects classiques des mortalités épidémiques. Toutes, lorsque le fait est mentionné dans les comptes, sont enterrées aux Mineurs où leurs obsèques sont célébrées.

Il est plus difficile d'envisager qui sont ces femmes.

Une première réponse s'appuyant sur l'observation onomastique affirmerait que ce sont des Douaisiennes. Tous les patronymes ou presque de la liste que j'ai établie en annexe sont connus à Douai et se retrouvent dans les fichiers déjà publiés⁴¹.

Par ailleurs, l'institution ayant été placée sous l'autorité scabinale, les échevins y reçoivent qui ils veulent et les Douaisiennes ont sans doute bénéficié plus que d'autres de leur bienveillance ; mais c'est tout ce que l'on peut dire sur l'origine géographique de ces femmes même si l'abondance de noms patronymiques correspondant à des noms de lieux laisse entendre qu'elles sont de provenance très locale, peut-être des migrantes à Douai de fraîche date.

L'origine sociale est tout aussi hasardeuse à définir et m'oblige ici à distinguer, deux catégories ; les béguines aisées et celles qui le sont moins ; en d'autres termes, celles qu'héberge l'hôpital dit haut et celui dit bas sans qu'il puisse être question ici d'altitude ni même d'étage. Les deux maisons sont séparées, chacune avec leur cour et jardin ; seuls les bâtiments d'exploitation et la gestion sont collectifs⁴².

39. — J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort...*, t. 1, p. 71. Le problème est que les années 1362-1372 sont largement déficitaires en documents ; en particulier, aucun testament ne nous est parvenu.

40. — Ces épidémies sont bien connues et les mortalités aux Wetz confirment ici les années noires identifiées ailleurs. Voir A. DERVILLE, « La population du Nord au Moyen Age. I : avant 1384 », *Revue du Nord*, t. LXXX, déc. 1998, p. 525 et J. GLÉNISSON, « La seconde peste : l'épidémie de 1360-1362 en France et en Europe », *Annuaire-bulletin de la société de l'histoire de France*, 1968-1969, p. 27-38.

41. — Voir en particulier ceux de C. DHÉRENT, *Abondance et crises : Douai ville frontière 1250-1375*, 3 vol., thèse, Paris I, 1993, J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort...*, t. 2 et les carnets de fiches analytiques des contrats de mariage qu'a laissés M. Mestayer aux AM Douai.

42. — Voir note n° 15.

Le haut hôpital n'est fréquenté que par environ 6 à 8 femmes, souveraine comprise. Ces béguines partagent la même table où elles sont un peu mieux alimentées. Ces femmes constituent-elles autour de la *souveraine demisielle* une sorte de conseil⁴³ ? C'est possible ; elles participent en effet au banquet offert aux échevins responsables lors de la reddition annuelle des comptes.

Trois d'entre elles, Marote de Ransart, Yde de Cambelin et Cateline Wastue ont droit, ce sont les seules, au titre de « dame » et C. Wastue est celle qui détient le record de présence (19 ans au moins). Faudrait-il y voir des filles de la noblesse ? Le titre fait-il le lignage ? Rien ne permet de l'affirmer. Cependant ce titre de dame nous interroge ; les béguines sont généralement désignées par le terme de *demisielle*, y compris la supérieure. Pourquoi certaines dérogent-elles à la règle ? Pascal Majérus⁴⁴ y verrait volontiers, suivant en cela J. Ziegler, des chanoinesses régulières, lesquelles avaient avec le monde béguinal bien des points communs⁴⁵. Ces présences signifieraient-elles qu'à l'ancienne fondation béguinale se seraient ultérieurement associées des chanoinesses, justifiant ainsi le dédoublement de l'institution ? Cette hypothèse est invérifiable pour l'instant⁴⁶.

C'est donc du côté des richesses abandonnées par ces femmes à l'hôpital qu'il faut chercher l'orientation soit vers le bas ou le haut hôpital (chaque béguine, quel que soit son rang, abandonnant à l'institution tout ou partie de ses biens⁴⁷). En effet, c'est parmi les résidentes de l'hôpital haut que se trouvent les plus « fortunées » des béguines, même si la règle souffre d'exceptions, laissant ainsi entendre que le rang social a également son importance. N'entre donc pas au haut hôpital qui veut.

Pourtant il y a de criantes exceptions ; ainsi Jehenne le Sannier qui décède au bas hôpital laisse-t-elle la plus forte somme : 100 livres ! Fallait-il établir une statistique ? Globalement, on peut considérer que 25 lb. constituent un seuil nécessaire pour entrer à l'hôpital haut et on peut encore penser que celles qui se situent au dessus de ce seuil et qui sont reçues au bas hôpital n'y entrent que provisoirement, dans l'attente d'une place vacante. Mais c'est une hypothèse que nous n'avons pas pu vérifier.

Restent alors les informations que d'autres sources fournissent. Hélas, testaments et contrats de mariage sont trop souvent muets car, par malchance, la

43. — Cf. B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 328 et P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 516

44. — P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 14.

45. — J. ZIEGLER, « Secular canonesses as antecedent of the beguines in the Low Countries : an Introduction to Some Older Views », *Studies in Medieval and Renaissance History*, XIII, 1992, p. 117-135.

46. — Le titre de dame est donné aux femmes de la noblesse, du monde religieux, puis peu à peu les bourgeoises se le sont appropriées. Aussi, l'hypothèse soulevée paraît bien hasardeuse.

47. — A titre d'exemple, en 1367, Robe Goudier et Mabelle Routière offrent 35 lb. *pour estre rechupte a estre beghines en yceluy (hospital) pour goïr et posséder a leur II vies ...des vivres et distributions dou hault hospital*, vêtements, draps, lits, meubles divers constituent leurs trousseaux. Lorsqu'une béguine a un héritier, un fils par exemple, celui-ci doit racheter les biens de la défunte à l'hôpital (ex : Emmelot li Reniaume, C.4.918 t. 3, 16 oct. 1367, non folioté).

période correspond à un étiage documentaire. Aussi, les résultats sont-ils maigres et de quelques rares exemples sommes-nous tentés de faire un modèle. C'est le cas de Pierronne de l'Euwe (ou de l'Yauwe), bien connue, bourgeoise des milieux de la draperie et dont j'ai reproduit le testament⁴⁸. La totalité de ses biens sont distribués aux institutions charitables; ni mari, ni enfant, bref une « vieille fille » qu'on ne s'étonne donc pas de retrouver béguine, sans doute animée d'une véritable intention pieuse, de celle qui poussèrent ces femmes laïques à vouloir vivre à la manière des soeurs. C'est sans doute aussi le cas de Cateline Wastue qui passa à l'hôpital une vingtaine d'années mais Maroie d'Ostroes (voir ces noms dans la notice annexe) entre au haut hôpital après avoir usé 4 époux ! Donc, veuves ou célibataires, ce qui rassemble les béguines du haut hôpital est une relative aisance, car en fin de compte on ne trouve aucune « grosse » fortune parmi les résidentes. Mais, rien ne prouve que certaines d'entre elles n'ont pas connu l'opulence, l'essentiel de leurs biens ayant pu rester dans la famille. Cependant, on peut considérer qu'au degré de richesse correspond un type de béguine, avec un recrutement différencié et des soins particuliers; l'idéal égalitaire de pauvreté initiateur du mouvement dans la seconde moitié du XIII^e s. semble oublié.

Les béguines du bas hôpital sont-elles donc des pauvresses ? Il en existe en effet, qui ne laissent que quelques sous, que l'on habille des hardes des autres en *vieserie*. Ce sont celles qui y traînent le moins longtemps, y entrant le plus souvent pour mourir. L'hôpital joue alors le rôle pour lequel il avait été fondé : accueillir de pauvres femmes malades. Mais d'autres béguines du bas hôpital restent présentes de nombreuses années et ne sont donc ni grabataires ni infirmes; on les retrouve au travail ! Ce sont les plus nombreuses, disposant souvent de moins de 10 lb. à l'entrée et encore moins au décès.

Si l'éventail est large, des 7 sous de la plus pauvre aux 100 livres de la plus riche, les deux se côtoient au bas hôpital. C'est dire que la frontière n'est pas aussi nette qu'on a bien voulu la tracer. La notice biographique montre que le seuil des 25-30 lb. n'est pas toujours respecté mais on ne sait pas si toutes ces personnes ont ou non des revenus de rentes. Le classement est donc difficile à établir mais peut-être peut-on encore évoquer pour expliquer ces discordances le peu de place disponible au haut hôpital, ou encore un choix personnel intervient-il et le bas hôpital séduit-il encore des béguines aisées qui voient toujours dans l'humilité une voie de Salut ? Les comptes ne permettent pas de répondre à ces hypothèses.

Enfin, c'est peut-être pour résoudre cette apparente hiérarchie qu'en 1367 les comptes laissent apparaître dans les inventaires de biens les premiers « manteaux de béguines », sorte d'uniforme de celles que l'on nomme désormais *seurs* et non plus *femes*, comme s'il appartenait à l'autorité civile de gommer, par l'harmonisation du vêtement, de trop choquants contrastes à une période où l'estime due

48. — J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort...*, t. 2, p. 76-77.

aux béguines décline et que se tarissent les dons pieux à destination des couvents⁴⁹ tout autant que les vocations⁵⁰.

Il y a donc à l'hôpital, haut comme bas, plus de femmes valides que de grabataires, plus de résidentes de longue durée que d'éphémères passantes, et finalement, peu de très pauvres.

On ne sait rien ou presque, dans les comptes, de ce que représente le temps que ces femmes consacrent à la piété. Ici ou là, quelques indications : l'assistance aux funérailles des soeurs décédées, portées par les survivantes⁵¹, les soins et l'ornementation de la chapelle, lors précisément de la venue d'un prédicateur franciscain venu célébrer les 11 000 vierges⁵² (ce qui nécessite la réfection au fil de soie du drap d'autel), l'entretien des poêles (draps mortuaires) que loue l'hôpital⁵³, la fréquentation des messes (ordinaires ou obits fondés par des béguines ou des donateurs douaisiens⁵⁴). C'est tout ; prières, rosaires etc. ne donnant lieu à aucune entrée tant active que passive, le bilan des comptes les ignore donc !

Mais c'est le travail qui finalement mobilise le plus le temps des béguines. On peut distinguer trois types d'activités : celles qui sont liées à la vie quotidienne, le textile⁵⁵ et surtout les travaux agricoles qui semblent constituer l'originalité du béguinage des Wetz de Douai⁵⁶.

Cinq servantes permanentes et quelques occasionnelles pour une trentaine de personnes, c'est beaucoup et pourtant insuffisant à faire « tourner la boutique » ; les béguines mettent donc la main à la pâte, c'est le cas de le dire puisque, si elles se désintéressent de ce qu'on appelle communément le ménage, elles participent à la préparation des repas et de tout ce qui se trouve en amont car, si on ne peut parler d'autarcie, on y tend quand même largement.

Il faut donc aider à confectionner *les potaiges et grumiaux* quasi quotidiens, les *porees*, faire *froumages et bure* et la saison venue, cuire les compotes et remplir les pots⁵⁷, faire tartes et flans les veilles de fêtes⁵⁸, préparer les brassins de bière *de la jus* dans de grandes chaudières de cuivre⁵⁹ et peut-être encore aider les

49. — *Ibid.*, t. 1, p. 183 sq. et 246.

50. — Il n'y a plus que 6 béguines aux Wetz en 1413, AM Douai FF 875, testament de S. Crevèche.

51. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 110 (à titre d'exemple).

52. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 185 v°. Passe également à l'hôpital un prédicateur dominicain à l'occasion de la Sainte-Cécile et de la Sainte-Agnès. AM Douai C.918 t. 3, 1364, non folioté.

53. — AM Douai C.4.918 f° 100 v°, l'hôpital loue aussi la croix de procession.

54. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 193 v° et C.4.918 t. 2 f° 73.

55. — L'activité textile est sans doute la plus répandue ; on trouve des béguines drapières à Lierre, à Tirlemont, à Bruxelles. Voir P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 238, 559 et 742.

56. — Il s'agit pour l'essentiel des travaux de jardinage et de participation aux activités saisonnières consommatrices de main-d'oeuvre comme la moisson par exemple. Par contre, il ne semble pas que les béguines des Wetz s'occupent de l'instruction des enfants ce qui est pourtant une activité souvent identifiée ailleurs comme c'est le cas à Tournai ; voir P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, p. 773.

57. — AM Douai C.4.918 t. 3 1364, non folioté.

58. — *Ibid.* et C.4.918 t. 2 f° 66 v° sq.

59. — AM Douai C.4918 t. 1 f° 15 r°.

servantes à *enraissier les pourchiaulx* (jusqu'à 50 par an). Bref, penser à s'alimenter est une saine et impérieuse activité⁶⁰ !

Elles peuvent alors se pencher sur l'aiguille pour des travaux, avouons-le de suite, de passable qualité.

Outre l'entretien des draps d'autel⁶¹ et poêles dont il fut question plus haut, les béguines produisent aussi *fillets et draps* qu'elles vendent sur le marché local⁶² mais en petite et médiocre qualité. Elles confectionnent aussi une toile grossière tout juste bonne *a faire eskourcheulx* (tabliers) *pour les maisnies* ou encore dont on fait *couvertures as kevaus, sas et estendiele*⁶³ ; on peut encore y ajouter la confection de linceuls (draps) vendus aux particuliers⁶⁴ et, vraisemblablement le ravaudage des nombreux vêtements *en vieserie* laissés par les défuntés qui, s'ils ne trouvent preneur au sein même de la communauté, sont vendus comme fripes au marché⁶⁵. Enfin, l'hôpital produit encore les « sacs à mettre les grains » qui lui sont nécessaires au moment des récoltes⁶⁶. Tout cela occupe, mais ne rapporte guère !

C'est aux champs⁶⁷ et dans les deux jardins que se passent bien des journées lorsque la saison l'exige.

Planter les fèves au jardin⁶⁸, sarcler les oignons⁶⁹, arracher les chardons, vendre « à la mandelette les égrens »⁷⁰, éclaircir les *porees*, puis, sur les champs quand viennent les récoltes *soyer et loyer les despoule et advesture, faire les loyens d'aoust, enquaseler feves et vesches, fauchiller*⁷¹ mobilise les femmes valides aux côtés des saisonnières embauchées. C'est à ces occasions que les rations de bière doublent !

60. — L'étude de l'alimentation est en cours et peut-être livrerons-nous prochainement les résultats de l'enquête.

61. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 185 v° *pour 1 sizain de soie mise as draps d'autel refaire par les femes de l'hospital...*

62. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 25 r° et t. 2, 1364 non folioté ... *tistre XLII aunes de toille que on a fait dou fillet qui estoit a l'hospital...*

63. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 91 r°.

64. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 73 ; il s'agit alors du tissage de lin que l'hôpital achète pour le filer et le tisser : AM Douai C.4.918 1364, non folioté.

65. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 25 r°.

66. — AM Douai C.4.918 t. 2 f° 139.

67. — L'étude de l'exploitation agricole du couvent des Wetz a fait l'objet d'une communication de l'auteur à la Société d'Agriculture des Sciences et des Arts de Douai en avril 1998. Les rendements obtenus par l'hôpital sont excellents, surtout sur la dizaine d'hectares en faire-valoir direct (27 hl/ha pour le blé en moyenne, davantage pour l'avoine) ; assolement complexe, fumure, soins attentifs et minutieux, surveillance de tous les instants, main-d'oeuvre abondante expliquent ces bons résultats.

68. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 19 r°. Il y a deux jardins, correspondant à chaque cour, basse et haute. On n'en connaît pas la taille, le plus petit ayant 80 pieds de long. Outre des légumes (fèves, pois, choux, poireaux, oignons...) on y trouve aussi des arbres fruitiers (noyers, pommiers, pruniers, vignes) : C.4.918 t. 2 f° 88-134 v°.

69. — AM Douai C.4.918 t. 1 f° 74 v°.

70. — Les fruits cueillis (*egrens*) sont vendus pour partie en mandelette (panier d'osier à deux poignées) dans la rue devant la porte de l'hôpital.

71. — AM Douai C.4.918, t. 3 1364, non folioté.

Curieusement, ce sont les béguines du haut hôpital qui sont le plus sollicitées par ces travaux d'été ; en tout cas, il n'y a qu'à leur table que les rations augmentent ; mais les autres participent aussi et reçoivent des gratifications individuelles⁷² car le travail des champs est sans doute plus pénible et plus pressant que les paisibles occupations de jardinage ou de couture.

Finalement, ces femmes ne sont pas oisives et toutes les occupations qui les mobilisent ne concernent que la vie de l'institution ; même celles qui travaillent à l'extérieur le font au service de l'hôpital⁷³. Le travail des béguines a donc une incontestable finalité économique ; sans doute aussi soude-t-il la communauté. Pour les plus pauvres, non rentières, quelques sous complètent l'ordinaire. Enfin, beaucoup de ces femmes sont encore en âge d'activité ; le travail est une nécessité, tant physique que psychique. En fin de compte, à Douai comme ailleurs⁷⁴ on s'occupe dans les couvents de béguines fort matériellement et celles qui rêvaient d'une vie de prière ne trouvent au couvent béguinal ni le silence ni le calme mais plutôt l'activité.

Le couvent des Wetz est un petit couvent ; les femmes qui y vivent sont de conditions fort différentes, que ce soit sur le plan social et économique comme sur le plan sanitaire, leurs motivations sont sans doute variées mais leur participation à la vie collective constitue bien une démarche communautaire. Que ces couvents furent alors l'objet d'une certaine réprobation⁷⁵, après un long temps de succès dans la période antérieure, n'étonne pas dans le contexte de normalisation qu'entreprennent l'Eglise et les autorités civiles dans le dernier quart du XIV^e siècle. Ces béguines revendiquent un mode de vie autonome dans une institution où elles s'auto-entretiennent. Elles portent un vêtement qui les démarque du commun sans pour autant être des régulières ; elles vivent en communauté mais sans prononcer de vœux ni être cloîtrées ; elles peuvent rester propriétaires, tester, vivre de leur travail ou de leurs rentes. Bref, elles échappent aux cadres établis comme aux hommes⁷⁶. Mais cette existence hors des cadres d'où la pauvreté semble s'être échappée, rompant ainsi avec la tradition, fut sans doute un mobile de la réprobation.

72. — AM Douai C.4.918 t. 1, 1354 ; Agnès de Dorigny reçoit ainsi quelques sous *pour plusieurs journées passées as camps*.

73. — C'est le cas de Margot de Lesquine qui est *revenderesse a le vieserie dou markiet* mais qui est béguine et a sa chambre à l'hôpital. Le cas est rare ; d'autres se placent-elles comme servante ou gouvernante dans les maisons bourgeoises de la ville ? Est-ce le cas des béguines non résidentes ? Voir la note 17.

74. — Voir le paragraphe consacré au travail des béguines dans B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 333.

75. — Voir sur ce sujet J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort à Douai*, t. 1, p. 182 sq. et J.-C. SCHMITT, *Mort d'une hérésie. L'Eglise et les clercs face aux béguines et aux béghards du Rhin supérieur du XIV^e au XV^e siècle*, Paris-La Haye-New York, 1978.

76. — Pour autant, le couvent des Wetz n'est pas une « cité interdite » (P. MAJÉRUS, *Ces femmes...*, p. 25) à l'image de certains béguinages flamands d'où même les ecclésiastiques masculins sont exclus. Aux Wetz, bien des hommes partagent l'activité des femmes et le premier valet de charrie, époux de la première servante, loge dans une petite maison dans le grand jardin.

Notices biographiques des béguines de l'hôpital des Wetz de 1350 à 1372

(On trouvera une liste de béguines de Douai avant 1350 dans B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 330-331.)

ARRAS (Maroie d') : entre au bas hôpital en 1356, y déposant 22 lb. 13 s. 4d. On l'y retrouve en 1367 lorsqu'elle se porte acquéreur des vêtements de béguines décédées. Elle y est encore en 1372 ; elle a donc vécu à l'hôpital 16 ans pour le moins.

ARRAS (Biertain d') : apparaît en 1367 parmi les béguines achetant des biens des défunt.

BAPPAUMES (Maroie de) : elle décède le 4.10.1354 et laisse pour 28 lb. 17 s. d'inventaire.

BAFFIER (Maroie) : en 1351, elle achète des effets de béguines décédées.

BIAUVAIS (Maroie de) : citée en 1351.

BLANCFUEVRE (Hellote, dite de Pesquencourt) : meurt à l'hôpital bas le 3.7.1361 et laisse 13 lb. Ses frais d'obsèques sont pris en charge par l'hôpital.

BARE (Jehane de le) : meurt au bas hôpital en 1369 et laisse 12 lb.

BARE (Maroie de le) : présente dès 1351, nommée en 1354, elle décède au bas hôpital en 1360 et laisse 19 écus. Ses frais d'obsèques sont pris en charge par l'hôpital comme pour la quasi-totalité des béguines. Il existe un testament au nom de Maroie de le Bare en 1328 ; mais est-ce bien la même personne ?

BEGHE (Jehanain le) : décède au bas hôpital en 1350 et laisse 69 s.

BLARIEL (Ysabel) : décède au bas hôpital en 1350 et laisse 66 s.

BLES (Maissent des) : décède au bas hôpital en mai 1356 et laisse 10 lb. 5 s. 6 d.

BLONDE (Perrote le) : entre au bas hôpital en juin 1362 et apporte 8 lb. Elle y est décrite comme ayant été *mesquine de Jaquemon Pillate dou Castel*.

BREMERAÏN (Agnès de) : présente dès 1353 ; elle meurt au bas hôpital en 1357 et laisse 20 lb. 4 s. ainsi que des vêtements dits en *vieserie*, distribués à 7 béguines (C.918 t. 2, f° 117v°)

BRUILLE (Jehenne de) : décède au bas hôpital en 1350 et laisse 11 maigres sous.

BOURBOTE (Catherine) : en 1351, elle achète quelques vêtements de femmes décédées.

CAMBELIN (Yde de) : décède au bas hôpital le 17.5.1362 et laisse 7 s. Ses frais d'obsèques sont pris en charge par l'hôpital ; elle est nommée avec le titre de « dame ».

CAMBRAY (Mahaut de) : entre au bas hôpital en 1351 et y est encore en 1367 soit pour le moins 16 ans de résidence. Mahaut avait épousé en 1332 Jakeme Mouton (FF 584-125) à qui elle avait apporté 120 lb. de dot.

CAMBRE (Margot de le) : présente en 1351.

CANDILLIERE (Clarisse le) : entre au bas hôpital en 1357, qualifiée d'*ancienne feme* ; elle y meurt quelques semaines plus tard ; elle avait apporté 9 lb. et laisse quelques maigres biens. Un testament en son nom existe en 1354 (FF 862) où elle est déjà désignée comme béguine.

CARPENTIERE (Maroie, dite as Blans quevaux) : décède le 19.9.1367 et laisse 23 lb. 18 s.

CARPENTIERE (Agniès lc) : entre au bas hôpital en 1353 et apporte 16 lb.

CARVIN (Maroie de) : présente en 1351.

CELIER (Pieronne dou) : présente en 1357.

COKETE (Mabille, ou Choquette) : présente dès 1351, elle décède au bas hôpital le 24.11.1361. Elle n'a pas toujours résidé à l'hôpital mais dans une des trois maisons en dépendant. Elle est chargée de fournir les cierges nécessaires aux funérailles des béguines (C.918 t. 1, f° 20 r°).

DICHY (Emmelot de) : *souveraine demisielle* de l'hôpital jusqu'en 1350, date à laquelle elle est remplacée par Maroie d'Eske. Son testament est exécuté en 1352, elle y est déjà nommée béguine en 1338 (FF 862).

DICHY (Maroie de) : décède au bas hôpital en 1351 et laisse 3 lb. 15 s.

DOREGNY (Agniès de) : citée en 1351 puis en 1354 à l'occasion d'une vente de vêtements ; elle meurt au bas hôpital le 12.10.1357 (6 ans de résidence) et laisse 9 lb. 17 s. ainsi que *pluiseurs choses vendues en vieserie a pluiseurs femes de l'hospital* (C.918 t. 2, f° 118 r°) ; En 1354, elle reçoit une gratification en argent pour avoir *passé pluiseurs journees as camps* (C.918 t. 1, f° 181 v°).

DORIGNY (Bierghc de) : décède au bas hôpital le 12 septembre 1367 et laisse 37 s.

DOULENS (Marote de) : entre au bas hôpital avec lit, draps et 11 lb. en 1371.

ESCAILLON (Emmelot, veuve de Jakeme d') : entre au haut hôpital en 1356 et apporte 32 lb.

ESKE (Maroie d') : exerce les fonctions de *souveraine demisielle* dès juin 1350 mais n'est reçue comme béguine qu'en 1354 *pour avoir son vivre audit ospital avec l'accord des eschevins* (C.918 t. 1, f° 193). Elle donne 27 lb. L'échevinage lui adjoint un « gouverneur » (Jehan le Machelier) en 1363 puis Sandirus de Warlaing, *commis par monseigneur le gouverneur de le ville de Douay* en 1367 ; on est alors en temps de confiscation de la commune par Charles V. En 1371, Maroie d'Eske est encore en poste ; bien que sous contrôle, elle tient toujours les comptes.

ESKERCHIN (Maroie d') : meurt le 1.4.1356 au bas hôpital et laisse 17 lb. 11 s. 3 d.

ESTROES (Maroie d') : meurt au haut hôpital en fin avril 1367 et laisse 8 lb. Elle avait sa propre servante à qui elle lègue *I sourcot et II coussins*. Dite « le Macheliere » elle était veuve du gouverneur nommé en 1363, son quatrième mari car elle fut successivement l'épouse de Pierre Byllewar (FF 586-146-année 1352), puis de Colart de Willierval, dit de Loffres, enfin d'Adam Coppin, goudalier, épousé en 1362 et à qui elle apportait par contrat 120 florins d'or et 7 maisons. Elle eut 2 filles de son premier mariage. En 15 ans, Maroie fut donc mariée 4 fois avant de finir ses jours au béguinage.

EUWE ou YAUWE (Pieronne de l') : présente au haut hôpital dès le début des comptes, elle y décède le 24.3.1355 et laisse 24 lb. Pendant les premières années, son nom rythme les comptes de ses exigences particulières ; elle apprécie beaucoup la bonne bière, les figues, les amandes ; préfère le merlan au hareng et lorsqu'elle est lassée de cochonnailles, elle n'hésite pas à se faire servir une volaille (C.918 t. 2 f° 49 r° 50 v°). Elle représente une figure particulière du peuple des béguines ; sans doute ses exigences tiennent-elles à son appartenance à la riche bourgeoisie douaisienne. Pieronne est bien connue ; elle tenait un étal de draperie en basse halle (C. DHÉRENT, *Abondance et crise*, p. 149) et a laissé un

copieux testament le 11 avril 1329 (FF 862, transcrit dans J.-P. DEREGNAUCOURT, *Autour de la mort...*, t. 2, p. 76-77) et un codicille en 1339.

FLAINES (Margot de) : identifiée vivante en 1367.

FLANDRES (Bietrix de) : décède au bas hôpital le 16.5.1355 et laisse 18 lb 6 s.

FOUR (Sainte dou) : présente dès 1350, encore vivante en 1352.

FRELIN (Jehenne de) : en juin 1353, on apprend que les beguines du bas hôpital qui étaient jusque-là 22 à table passent à 21 car *Jehenne de Frelin n'y estoit plus residente, estoit a le mason maistre Waubert le Jovene pour se maison warder* (C.918 t. 1 f° 201 r°). On la retrouve en 1355, toujours béguine mais encore non résidente (C.918 t. 2 f° 48 v°); enfin, elle décède à l'hôpital le 20.08.1367 et laisse 16 s. Un cas atypique ?

FUELLEE (Maroie de le) entre au haut hôpital en 1369 et apporte 40 lb.; elle y est encore en 1372.

GARCHON (Marguerite) dite de « l'Espine » : entre au bas hôpital en 1353 et apporte 17 lb. En 1367, elle achète des vêtements, soient 14 ans de présence pour le moins.

GAVIELE (Maroie) : entre au bas hôpital en 1367 et apporte 24 lb.

GHIBE (Angniés) : entre au haut hôpital en 1355 et apporte 40 lb.; elle y décède l'année suivante et laisse 15 écus (12 lb.).

GODEFROIT (Maroie le) : présente en 1350-1352.

GOUDIER (Robe) : entre au haut hôpital en 1371 pour 35 lb.

GOY (Marie de) : 1356, décède en 1359 au bas hôpital et laisse 4 écus; une des rares béguines dont les funérailles ne sont pas à la charge du couvent : *quant a Marie de Goy trespassee, riens n'en est compté pour che que firent Heuwins de Goys ses freres pour se sepulture* (C.918 t. 2 f° 209 v°).

GRAINDOR (Maroie) : présente en 1350.

HANOUSETE (Jehanote) : présente en 1367.

HAYNNAU (Maroie de) : entre au bas hôpital en 1368 et y décède quelques semaines plus tard le 15.3 en laissant 64 s.

HORNAING (Aclis de) : 1351; ne réside pas à l'hôpital mais dans une dépendance dite « maison Maroie de Lens ».

HOUDAIN (Maroie de) : présente en 1351; elle décède le 20.12.1355 et laisse 17 lb. 11 s. 3 d.

HUGIERE (Aclis de) : décède au bas hôpital en 1351 et laisse 21 s.

HURIELE (Jehane) : présente de 1369 à 1371.

LANDAS (Sainte de) : présente en 1350.

LESQUINE (Margot de) : en 1350, elle a sa chambre au bas hôpital et est chargée de revendre les hardes des béguines décédées *a le vieserie dou markiet* (C.918 t. 1 f° 23 r°). Elle laisse un testament en 1352. (AM Douai FF 862).

LEU (Bierghe le) : ancienne béguine dont on ne retrouve la trace dans le compte de 1362 que parce qu'elle a légué une pitance le jour de son obit aux Mineurs.

LILLE (Emmelot de) : décède au haut hôpital le 24.7.1361 et laisse 50 s. mais tous ses biens n'ont pas trouvé preneur à la clôture du compte.

MAIRESSE (Margherite le) : décède au bas hôpital en 1353 ; une Maroie Mairesse est souveraine de Champfleury en 1346 (cf. B. DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras...*, p. 330).

MANNEKINE (Jehane) : veuve de Lambert le Sellier, est reçue au haut hôpital en 1371 pour 23 lb.

MAUBRISSIERE (Jehenne) : décède au bas hôpital en 1351 et laisse 7 s.

MERCHIERE (Jehane le) : *jovene feme de Vitry*, entre en 1372 mais elle est provisoirement mise en pension en ville dans l'attente d'une place vacante (C.918 t. 1, f°10).

MONTEGNY (Jehanne de) : présente dès 1350, elle meurt au bas hôpital le 16 août 1367 et laisse 3 lb. 10 s., soit 17 ans de résidence pour le moins.

MOKES (Maroie) : décède au bas hôpital en 1351 et laisse 6 lb.

MORTIER (Maroie) : décède au bas hôpital le 6.5.1362 et laisse 10 lb.

ORCHIES (Maroie d') : présente en 1353-1354.

ORCHIES (Jehanne d') : entre en 1356 et apporte 24 lb.

ORCHIES (Ysabel d') : en 1367, elle achète pour 56 s. et 8 d. *I sourcot de drap broussequin, I mantiel de beghine et I plicon*. Sont-ce trois soeurs ?

OSTRICOURT (Jehane d') : présente en 1352, elle décède en 1359 au haut hôpital et laisse 10 lb.

PAIN MOULLIET (Bietris) : décède le 16.10.1352.

PELLETIERE (Maroie) : présente en 1369.

PIET D'ARGENT (Angniés) : décède en 1365 et laisse 24 lb. Serait-ce la même qu'a identifié B. Delmaire en 1298 (B. DELMAIRE, *le diocèse d'Arras...*, p. 331) ? La longévité serait remarquable mais on sait par expérience qu'il ne faut pas trop se fier aux noms propres.

PILATE (Maroie) : décède au bas hôpital le 14.10.1367 et laisse 13 s. Elle avait épousé en 1351 Ernous d'Amerin (FF 585-142).

PONT (Aelis dou) : meurt en 1454 et laisse 12 lb. 17 s.

POT D'ETAIN (Emmelot) : meurt au bas hôpital le 16.8.1351 et laisse 8 lb. 14 s. 8 d. Entre à sa place Sarc dou Priet qui donne 60 s.

PRÉS (Jehane des) : entre au haut hôpital en 1369 et apporte 50 lb.

PRIER (Sarc dou) : entre au bas hôpital en 1351. En 1352, elle achète *un sourcot boin et une penne d'esquireux* pour 70 s. et meurt la même année. Comme toutes les autres ou presque elle est enterrée au Mineurs et ses frais de funérailles qui s'élèvent à 40 s. sont à la charge de l'hôpital.

PUINIERE (Jehanne le) : entre au bas hôpital en 1355 et apporte 12 lb. 8 s. Elle y décède l'année suivante ; les biens qu'elle laisse sont déclarés de nulle valeur car toutes ses *hardes sont en vieserie* (C.918 t. 2, f° 73 v°) à l'exception de quelques chemises données à Marie de Goy.

PUILLE (Margot de) : décède au bas hôpital et laisse 6 écus.

RANSSART (Marote de) : nommée dame Marote, entrée au haut hôpital en 1353, elle y meurt en 1360 et laisse 34 lb. Elle partageait les attentions particulières de Pierronne de l'Euwe.

RAUVILLE (Maroie de) : entre au haut hôpital en 1367 avec son lit, ses draps, son trousseau et autres meubles ainsi que 29 lb.

RAUVILLE (Willemote de) : entre au haut hôpital en 1356 et apporte 32 lb. On la retrouve en 1364, 1370, 1371, donc 15 ans de présence pour le moins.

RENIAUME (Emmelos li) : entrée au haut hôpital en 1367, elle y décède le 16.10.1367 laissant 70 s. plus 14 lb. de biens divers que rachète son fils Gillot.

RESSE (Aelis de) : citée en 1351.

ROBIERGUE (Maroie de) : meurt au bas hôpital le 10.4.1352.

ROUTIERE (Mabille) : entre au haut hôpital en 1371 pour 35 lb.

SARET, dite *Sare le beghine* : décède au bas hôpital le 13.9.1367 et laisse 2 lb. 3 s.

SALAU (Maroie de) : décède au haut hôpital le 13.9.1367. Il y avait déjà une Maroie de Salau aux Wetz en 1289 (B. DELMAIRE, *le diocèse d'Arras...*, t. 1, p. 331).

SANS PEKIET (Margherite) : meurt au haut hôpital en 1366 et laisse 28 lb.

SANNIER (Jehane de) : entre au bas hôpital en 1371 avec « son lit, ses draps et 15 lb. ».

SAUNIER (Jehane le) : meurt au bas hôpital le 4 septembre 1369 et laisse 100 lb. (C'est l'exception qui confirme la règle car on est rarement aussi aisée au bas hôpital!).

SIN (Maroie de) : entre au bas hôpital en 1355 et apporte 25 lb. 5 s. Elle y meurt en 1370 *le jour de Pâques* en laissant 9 lb. et des vêtements *mauvais donnés aux meschines*. L'hôpital prend en charge ses frais d'obsèques aux Mineurs ainsi que les frais de garde des femmes qui la soignèrent pendant sa maladie.

TEMPLE (Sainte dou) : présente en 1351.

TOURNAY (Jehanne de) : présente en 1351.

TOURNAY (Maroie) : entre au bas hôpital en 1356, y apportant 30 lb.; elle y décède le 1^{er} septembre 1361 et laisse 14 lb.

VALENCIENNES (Aelis de) : entre au haut hôpital en 1357 et y apporte 36 lb.

VILLE (Maroie de le) : décède au bas hôpital en octobre 1354.

VALOISE (Maroie le) : présence attestée en 1369-1370; elle apporte 11 lb. pour être admise au bas hôpital.

VILLERS (Emmeloth de) : entre au haut hôpital en 1369 et apporte 70 lb.

WASTUE (Cateline) : présence attestée en 1351; en 1367, elle figure parmi les béguines achetant des biens des soeurs décédées; elle est alors nommée « dame Caterine ». En 1370, elle est toujours là; elle détient ainsi le record de longévité de résidence au béguinage avec 19 ans au moins.

WARLAING (Jehanc) : fille de Sandrart Warlaing, gouverneur de l'hôpital à partir de 1367. Elle est admise au haut hôpital en 1369 et apporte 20 lb.

WILLEMOTE (Jehenne le) : est présente au bas hôpital dès 1350; elle y meurt le 14.12.1351 en laissant 13 lb. 10 s.